

Partenariat maroco-français

Des ambitions à forte valeur ajoutée



Le Groupement marocain du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC) et la Fédération Française de la Carrosserie (FFC) ont conclu le 13 octobre dernier à Paris un accord de partenariat visant notamment la création à Casablanca d'un salon méditerranéen du transport routier et urbain de marchandises. L'accord a été signé par MM. Adil Zaidi et Guy Martin, présidents respectivement du GPLC et de FFC, en présence du ministre de Commerce et des Nouvelles Technologies, M. Ahmed Réda Chami.

Ce salon bisannuel, baptisé "SOLUTRANS Méditerranée", tiendra sa première édition en juin 2011 à Casablanca. A savoir que la FFC est propriétaire et organisateur du salon du transport routier et urbain des marchandises SOLUTRANS qui se tient depuis 1988 à Lyon (France). Elle dispose d'une réelle expérience et d'une connaissance en matière d'organisation de ce genre d'expositions. Au-delà du projet du salon de Casablanca, l'accord vise à créer une synergie entre les deux partenaires dans les domaines de la formation, des normes de sécurité et des relations entre les industriels marocains et français. Selon le président de la FFC, M. Guy Martin, **"cet accord de partenariat illustre le potentiel énorme qui existe entre le Maroc et la France dans ce domaine"**. De son côté M. le président du GPLC M. Adil Zaidi a souligné que l'accord couronne des efforts déployés depuis un an par le groupement marocain. Il vise à créer **"une synergie entre les deux parties suivant un plan d'action sur la base duquel nous allons travailler les trois prochaines années avec une vision stratégique"**. En matière des normes de sécurité, l'accord prévoit que les deux parties analysent ensemble les problématiques de normalisation, de réglementation et d'homologation. La FFC mettra à disposition du GPLC son expérience en la matière et ses contacts avec les organismes institutionnels

français, voire européens. Dans le domaine de la formation, la FFC pourra apporter son concours à une étude des besoins de formation des entreprises marocaines que le GPLC a prévu de réaliser. A partir des résultats de cette étude, la FFC et le GPLC travailleront à la mise en place des dispositifs de formation correspondant à l'attente des entreprises. Les deux partenaires se sont aussi mis d'accord sur la création de liens commerciaux et technologiques entre les entreprises françaises et marocaines, auxquelles incombe ensuite la nécessité de développer les échanges et les partenariats.

GPLC

Le GPLC est l'organisation professionnelle marocaine représentative du transport routier : constructeurs V.I.(camions, bus et cars), V.U, carrossiers, constructeurs. A ce titre, il dispose de la connaissance du marché, des circuits d'information de distribution et d'après-vente. Il est en contact direct avec l'ensemble des instances dont le concours est indispensable à la réussite du projet.

FFC

La FFC est l'organisation professionnelle fédérant l'ensemble des constructeurs carrossiers, des réparateurs carrossiers, des équipementiers et fournisseurs de ces filières. A ce titre et depuis un siècle, elle dispose de la connaissance du marché, des circuits d'information, de distribution et d'après-vente.